

SEANCE	26 mars 2010 CG-6-2592
Direction du Développement	Direction du développement

## ADOPTION DE 20 CONTRATS EAU

**RAPPEL** Les communes et les groupements de communes peuvent bénéficier de contrats eau, mis en place par le Conseil Général des Yvelines dans le cadre de sa politique environnementale, et dont l'objectif est d'**assurer la cohérence de la gestion de l'eau**. Les contrats eau, régis par un règlement, sont des outils complémentaires aux aides apportées par la Région et l'Agence de l'Eau Seine-Normandie dans la limite de 80% de subvention.

Le programme est réalisé selon l'échéancier fixé et achevé dans un délai maximum de 5 ans.

Une même collectivité ne peut solliciter un nouveau contrat eau qu'après l'achèvement du précédent.

199 contrats ont été accordés depuis la création du dispositif, en 1994 (dont 70 en cours).

### **OPERATIONS SUBVENTIONNABLES**

- Dépollution des eaux usées et gestion des eaux pluviales en secteur urbanisé.
- Aménagement et entretien des cours d'eau, mise en valeur du patrimoine lié à l'eau.
- Maîtrise des eaux de ruissellement en secteur non urbanisé.
- Préservation des ressources en eau potable et sécurisation de la distribution.

### **20 CONTRATS EAU SONT PROPOSES pour un montant TOTAL de 22 517 584 €**

**Achères** (réhabilitation du réseau de collecte des eaux usées et gestion alternative des eaux pluviales).

**Issous** (mise en séparatif du réseau unitaire, extension du réseau de collecte des eaux usées, gestion alternative des eaux pluviales).

**Jouy-en-Josas** (mise en conformité des réseaux d'assainissement des écoles communales).

**Les Loges-en-Josas** (création d'un collecteur d'eaux usées, mise en conformité des réseaux d'assainissement chez les riverains).

**Lognes** (reconstruction de la station d'épuration, réhabilitation du réseau de collecte des eaux usées).

**Le Mesnil-Saint-Denis** (réhabilitation du réseau de collecte des eaux usées).

**Villiers-Saint-Frédéric** (réhabilitation de mares et abreuvoirs).

**La Communauté de Communes du Pays Houdanais** (entretien et restauration de la Vesgre et ses affluents).

**Syndicat Intercommunal d'Assainissement d'Epône-Mézières** (extension du réseau de collecte des eaux usées).

**Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région d'Orgerus** (mise en séparatif du réseau unitaire, réhabilitation et extension du réseau de collecte des eaux usées).

**Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Vaucouleurs** (réhabilitation et création de réseaux de collecte des eaux usées).

**Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Flexanville-Osmoy** (construction de la station d'épuration, création du réseau de collecte des eaux usées).

**Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région d'Epernon** (extension du réseau de collecte des eaux usées).

**Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région de Neauphle le Château** (reconstruction de la station d'épuration de Galluis, restructuration du réseau de transfert des eaux usées).

**Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Vallée de la Bièvre** (entretien et aménagement de la Bièvre et ses affluents).

**Syndicat Intercommunal d'Assainissement des Eaux de Mondeville-le-Mesnil-Simon** (construction d'une station d'épuration, création d'un réseau de collecte des eaux usées).

**SIVOM de Limetz-Ville-Bennecourt** (création d'un réseau de collecte des eaux usées).

**Syndicat Mixte d'Assainissement de la Rive Droite (Limay)** (mise aux normes de la station d'épuration et gestion des affluents unitaires).

**Syndicat Mixte d'Assainissement de la Région Ouest de Versailles** (mise aux normes de la station d'épuration de Carré de réunion).

**Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région de Thoiry** (construction d'une station d'épuration, création d'un réseau de collecte des eaux usées).